


Guilherand-Granges

 Avez-vous des commentaires à ajouter sur la situation de l'usage du vélo dans votre ville ?

-  Faire des pistes cyclables sur les trottoirs n'est pas la solution.
-  Ville très agréable où il fait bon se promener à vélo
-  Conditions de beaucoup améliorées et sécurisées par la réhabilitation totale de l'artère centrale "Avenue de la République"
-  Guilherand-Granges est une ville agréable pour les cyclistes aussi bien pour les déplacements quotidiens que pour les balades.
-  On y croise des gens heureux à vélo !
-  Continuer à développer les chemins pour relier les villes voisines
-  Aucuns commentaires
-  La largeur des bandes cyclables est trop faible sur les premiers équipements. La circulation mixte piéton/vélo sur trottoirs sans délimitation est une erreur pour l'avenue de la république.
-  je n'y vais pas souvent, peut-être une ou deux stations supplémentaires pour LIBELO
-  des itinéraires en site propre sont créés mais la continuité n'est pas assurée les carrelors ne sont pas sécurisés pour les vélos
-  Sur la nouvelle piste cyclable avenue de la République une signalisation verticale serait bienvenue. Ce serait bien que les itinéraires soient continus et qu'on n'ait pas à descendre de vélo et laisser la priorité aux automobilistes lorsqu'on va tout droit entre 2 itinéraires. Et pourquoi pas quelques tourne à droite cyclistes aux feux
-  Non
-  Le choix de faire rouler les cyclistes sur les trottoirs dans la rue de la république est mauvais: risque de percusion, entrée et sortie des trottoirs mal adaptés, brutales, notamment au niveau des carrefours, les véhicules traversant un trottoir pour sortir d'un domicile par exemple ne se méfient pas des vélos.
-  Peu mieux faire
-  Les nouveaux aménagements de pistes sont globalement satisfaisants, mais souvent au détriment des deux-roues motorisés qui sont maintenant coincés au milieu des voitures. Côté vélo, la grosse insatisfaction est l'arrivée à Guilherand, pourtant récente, par le pont Mistral. un échec total, il faut passer d'une vraie piste cyclable à un trottoir étroit, partagé avec les piétons et les entrées de commerce. ...
-  Rien à ajouter
-  dommage que le tronçon refait à neuf il y a quelques années n'est pas été prévu de piste cyclable dans le sans Ardèche-Drôme et une piste commune piéton/vélo dangereuse pour les personnes qui sortent de chez eux ou des magasins.
-  beaucoup de progrès mais hélas uniquement sur les grands axes. Difficulté immense pour accéder au Pont Mistral, la piste cyclable entrante passe sur le trottoir devant les magasins, donc hyper dangereuse
-  Il y a eu la création d'une piste, mais elle aboutit sur des zones fréquentées par les voitures et non sécurisées
-  Le bout de l'avenue de la république côté pont Mistral n'est pas du tout adapté à la circulation des cyclistes, pourtant nombreux en vélotaf chaque jour.
-  les pistes cyclables en béton désactivées rendent les déplacements sur la piste cyclable plus pénibles que sur la route en bitume très lisse. Les piétons ne regardent jamais les vélos ni les voitures traversant les pistes cyclables l'arrivée sur le pont mistral est dangereuse et les voitures ne respectent jamais les vélos. Il manque une signalétique indiquant les vélos (voir un céder le passage pour les voitures). Pas de respect de la piste cyclable sur le pont.
-  Pas de continuité de la piste cyclable venant d'Auchan avant le pont Mistral. Pas d'aménagement cyclable pour passer sous la voie ferrée d'Auchan à St Péray
-  Les pouvoirs publics doivent donner la priorité aux modes doux de déplacement. On verra bien s'il reste, après, de la place pour la voiture!!
-  à part la "voie bleue" (qui est une voie verte qui rejoint la viarhônga au sud, mais qui se termine en cul de sac au nord) les aménagements vélo sont très minimaux (quelques bandes cyclables).

Le principal problème est la largeur des voies de circulation qui se réduit d'année en année. Sur ces voies, personne ne peut doubler... ce qui est dangereux pour ceux qui roulent moins vite (en général, les vélos)... certains automobilistes n'ont pas la patience de rester derrière les vélos et doublent en serrant les vélos sur les bas-côtés.

très peu de vraies infras. il y a des pistes sur trottoir, sans entrées ni sorties et sans être séparé des piétons. et des traces de peintures sur le sol, mais dans des routes très droites où ça roule vite. quasiment aucun arceau vélo (que ce soit public, ou par les commerçants), donc très difficile de stationner. malgré tout, peu de trafic, donc c'est plutôt tranquille.

des travaux de mise à neuf des routes ont été faits, sans que les itinéraires cyclables soient tracés, ce qui est illégal (route de valence-saint peray). Le pont de guilherand-valence est extrêmement dangereux (pas de séparation fixe), ce qui empêche la circulation vélo pour les enfants ou parents avec leurs enfants par exemple.

Les bandes cyclables sont étroites. Des efforts ont été faits très récemment.

Attention au stationnement des véhicules d'entretien sur la piste. Certaines zones sont dangereuses

Sur l'avenue de la république les nouveaux trottoirs n'ont pas du tout été pensés pour le vélo. Peuvent-ils être empruntés par les vélos ? Si oui pas de séparation entre les piétons et les vélos donc danger. Dans certaines zones proche du pont, dans le sens Guilherand vers Valence, pas de voie pour les vélos ! Trop de places de stationnement ont été réservées pour les voitures au détriment de pistes cyclables !

La très récente réfection complète de l'artère principale de la ville n'a pas vu l'ajout d'une piste cyclable alors que la largeur disponible le permettait largement

Il y a encore de nombreux secteurs dangereux entre certaines sections cyclables

1ère partie de l'avenue sadi carnot à sécuriser

La multiplication des ronds points est une mise en danger délibérée des cyclistes, qui vise à encourager l'usage de la voiture et à dissuader d'utiliser son vélo. Les aménagements cyclistes - mis en place uniquement parce que c'est une obligation légale - s'interrompent à l'approche des ronds-points. Les rares ronds-points équipés d'aménagements cyclistes ne proposent pas de solution satisfaisante (en existe-t-il ?) et n'assurent en aucun cas la sécurité des cyclistes, ce ne sont que des palliatifs.

De très coûteux travaux de réfection complète des réseaux et chaussées sur l'axe principal traversant sont achevés et jettent les vélos sur les trottoirs, larges.

La rue principale liant Valence et Saint-Péray, traversant Guilherand-Granges a été entièrement refaite ces dernières années. La même logique a été appliquée : avec trottoirs partagés piétons-vélo sans aucune séparation ; la partie route réduite. Un simple rapport des vitesses montre l'absurdité : 30km/h pour une voiture vs. au moins 15km/h pour un vélo (je suis souvent plutôt à 30 km/h) ; 4 km/h pour une personne à pied vs. au moins 15 km/h pour un vélo !!! Et donc un vélo est censé rouler sur les trottoirs avec les piétons comme obstacles à éviter mettant en danger la sécurité de tous. Si le vélo est "intelligent", il prend donc la route et se fait raser par les voitures (route devenue étroite), ou klaxonner par les voitures qui ne comprennent pas.


Les 2 axes majeurs ont été refaits en l'espace de quelques années. AUCUNE place pour les 2 roues. Réponse de la mairie : les trottoirs font office de piste cyclable... Pourtant aucune indication ne confirme cette hérésie. Il n'y a pas le moindre initiative de la municipalité de favoriser les déplacements en vélo ou en trottinette. La réponse de la maire tient en deux pages : manque de directive du gouvernement (il faut bien trouver un coupable).

bien que les aménagements "vélo" se multiplient, la signalisation est en retard et plusieurs ignorent la possibilité de rouler sur les espaces "piétons-vélo"

Il est tout de même fort regrettable et complètement incompréhensible qu'à l'heure où l'un des enjeux majeurs des villes/communes est de diminuer le trafic et les émissions de GES, une ville comme Guilherand-Granges aux larges avenues et point de passage obligée entre la Drome et l'Ardèche, n'ai pas pensé à aménager des pistes cyclables dignes de ce nom lors des derniers travaux d'aménagement de voiries qui ont duré presque 3 ans et qui viennent juste de se terminés ! La voie réservée aux véhicules motorisés à fortement été réduite en largeur, les trottoirs, eux, considérablement élargies pour les piétons pourtant peu nombreux. Mais qu'en est-il des cyclistes ?? Impossible de rouler sur les trottoirs qui ne sont pas adaptés (sorties de parking /garage tous les 30 m) et non balisés (aucun marquage indiquant si les vélos sont autorisés à y rouler ou pas). Et je ne parle même pas de la voie motorisée ! Considérablement réduite en largeur, elle rend dangereuse la cohabitation entre cyclistes et voitures qui s'agacent d'avoir maintenant une voie réduite, avec ralentisseurs, et qui plus est avec des cyclistes dessus ! Alors oui, l'avenue est maintenant très jolie avec des espaces pour les bus, des plantes, de larges trottoirs pour les piétons (pourtant peu fréquents car avenue résidentielle qui dessert deux zones de commerces bien distinctes à plus d'1,5km l'une de l'autre), c'est ça s'arrête là.

J'utilise presque tous les jours de la semaine le vélo pour venir travailler depuis Valence, je prends l'avenue de la République où avant il y avait une piste cyclable. L'avenue a été rénovée récemment et on a enlevé la piste cyclable qui était avant! à la place il sont mis des parkings! ils sont rétréci l'avenue dans les 2 sens pour les voitures donc c'est difficile circuler avec elles. Il faut partager la route avec les piétons qui se garent avec leurs voitures ce qui fait constamment ralentir

ou presque freiner car ils traversent ou d'autres qui ne sont juste pas habitués au vélo car avant c'était un trottoir... enfin je trouve que ça a été une très mauvaise rénovation !! mes réponses sont mon ressenti par rapport à cette avenue là

 La voiture a toujours bien plus de poids et d'importance que le vélo. Dommage, car la commune est idéale pour le vélo : il y a de la place et c'est tout plat.